



**CONSEIL PORTUAIRE DES PORTS DE GUJAN-MESTRAS  
(sauf port de la Hume)  
Réunion du mardi 13 novembre 2018**

La réunion du Conseil Portuaire des ports de de Gujan-Mestras (Meyran, Gujan, Larros, Canal, La Barbotière et La Mole) s'est tenue le mardi 13 novembre 2018 à 10h00 dans la salle de la capitainerie au port de Larros à Gujan-Mestras, sous la présidence de Monsieur Jean TOUZEAU, Président.

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
<b>PRESENTS</b>	Jean TOUZEAU Xavier PARIS Michel DUVIGNAC Ludovic DUCOURAU Mireille MAZURIER	Jacques CHAUVET Claude RAULIN Emmanuel MARTIN Claude PASCAL Nicolas JAVERNAUD
<b>EXCUSES</b>	Eric MORIN Laurent DESCOS Pascal DE LABARRIERE Sébastien COMDOM Sébastien BARCESSAT Yann CASTAING	Bruno SAVY Jesy MEGE Manuel FINESTRA Sébastien DUFAU Frédéric BONNIEU David PICOT Alexandre TAVARES-MONTERO
<b>AUTRES PARTICIPANTS</b>		
Cyril CLEMENT, Directeur du SMPBA Fabrice WEBER, police portuaire du SMPBA Delphine SOULES, Bureau de l'Administration Portuaire du SMPBA Florence LE POITVIN, secrétariat SMPBA (remplacement) Philippe SALVAGNAC, Adjoint au chef de service Sécurité Sanitaire Animale des Aliments Christelle LAMARQUE, SIBA Emmanuel MARTIN, Président de l'UPNBA		

Jean TOUZEAU accueille l'ensemble des participants, souhaite la bienvenue aux membres du conseil portuaire et procède à l'appel. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance par manifester sa confiance au SMPBA pour régler les difficultés dans la volonté de gérer les ports de façon coordonnée et concertée tel qu'il en a pris l'engagement.

Il tient toutefois à faire une mise au point en précisant qu'il tenait à réunir ce conseil portuaire maintenant et non le reporter après les fêtes. Il souhaite également qu'il se déroule dans un bon climat et que les actions se passent bien.

Il en profite pour rappeler le rôle du Conseil Portuaire en précisant que tous les membres sont invités. Toutes les demandes d'informations des membres peuvent être entendues.

Madame MAZURIER fait part de l'absence de Monsieur LAFON, représentant le CRCAA, du fait de l'absence de communication de documents de la part du SMPBA avant la séance. Il considère que ce conseil est plutôt une réunion à caractère d'information.

Cyril CLEMENT répond qu'il n'y a aucun document spécifique nouveau à étudier avant la séance. Les thèmes réglementaires qui seront abordés, notamment tarification et règlement de gestion, ont déjà fait l'objet de nombreuses diffusions, et sont pour la plupart déjà en ligne sur le site internet du SMPBA. Toutefois, Monsieur TOUZEAU rappelle et invite chacun à saisir le SMPBA afin de communiquer les points qu'il souhaite voir inscrire à l'ordre du jour. Il remercie toutes les équipes pour l'organisation, le partage et la communication.

Monsieur CHAUVET précise que le règlement des conseils portuaires a été travaillé abondamment et voté. Le Conseil Consultatif a pour sa part été développé à 23 membres et se réunit avant chaque Conseil Syndical. Cette organisation est singulière et n'existe nulle part ailleurs.

Monsieur TOUZEAU propose ensuite à Cyril CLEMENT de dérouler l'ordre du jour.

### **I. Le Syndicat Mixte des ports du Bassin d'Arcachon et état des dossiers structurels en cours**

Cyril CLEMENT rappelle les objectifs du SMPBA depuis sa création il y a un an, en présentant quelques chiffres :

24 agents dont 13 SMPBA, 7 mises à disposition du Département de la Gironde, 1 mise à disposition mairie de Lanton, 3 mises à disposition d'Andernos), 7 conseils syndicaux, 91 délibérations, transferts complets réalisés des communes et du Département, 1 BP, 1 BS et deux décisions modificatives (dotations, transferts, conventions....)

#### **• Les principaux chantiers en cours et les évolutions :**

- montée en puissance d'un conseil consultatif de 23 usagers sur tous les ports;
- étude sur la sécurité avant les fêtes (réunion le 20 novembre à La Teste);
- finalisation du règlement de gestion (réunion le 30 novembre à Audenge);
- lancement de la rédaction du schéma d'aménagement portuaire;
- bornage des AOT : déjà commencé
- création des zones de mouillages (Andernos, Arès, Lanton) : dossiers officiels
- légère évolution de l'organisation interne (départs, besoins, missions):

### **II. Le budget**

Tous les transferts et dotations 2018 ont été réalisés.

<b><u>BUDGET 2018</u></b>	<b><u>Budgétisé</u></b>	<b><u>Réalisé</u></b>
<b>Recettes</b>		
Budget de fonctionnement	3 449 919,06 €	2 129 679,70 € (61,73 %)
Budget d'investissement	5 616 605,64 €	3 009 276,22 € (53,58 %)
<b>Dépenses</b>		
Budget de fonctionnement	3 449 919,06 €	1 721 774,72 € (49,91 %)
Budget d'investissement	5 616 605,64 €	3 020 157,72 € (53,77 %)

### **III. Evolutions tarifaires**

#### **Bilan 2018**

- Première année d'homogénéisation à l'échelle des 14 ports;
- Nouveaux outils de gestion portuaire (portail Alizée) et comptable ;

- Calendrier étalé sur 2018 (mise à jour des bases de données, souhaits des professionnels);
- Plan d'eau terminé (sauf renouvellements), terrestre en cours;
- Fin des redevances exceptionnelles perçues (au bénéfice des professionnels, par une baisse significative et/ou par la prise en compte intégrale de l'entretien des ouvrages);
- Taux de recouvrement très important;
- Vigilance suggérée aux usagers car « dynamisme » des paieries.

Avancement 2018:

(montants arrondis en TTC)

500k€ à facturer

⇒ Recettes conformes aux prévisions pendant la préfiguration.

	<b>Plan d'eau</b>	<b>Terrestre</b>	<b>Remarque</b>
ARES	9 220	39 214	
ANDERNOS	436 163	49 759	reste terrestre Ateliers
LANTON	357 700	22 686	
GUJAN	118 705	en Cours	
LA TESTE	281 939	27 666	reste terrestre La Teste Centre
<b>TOTAL</b>	<b>1 203 727</b>	<b>139 325</b>	<b>1 343 052</b>

Physionomie l'an prochain (sous réserve du vote du Conseil Syndical du 8 janvier 2019):

- Aucune augmentation (en revanche application complète notamment sur le plan d'eau pour les grandes unités avec équipements complets);
- Extension de la réduction de 30% pour les bateaux patrimoniaux à tous les ports compte tenu des frais d'entretien que génèrent ces derniers;
- Correction tarif de passage catégorie B et C;

Calendrier:

Plan d'eau en avril-juin 2019; terrestre en juillet-septembre 2019;

**IV. Travaux et programmation**

▪ **Réalisés cette année:**

- Aménagement de La Mole rue de la Barbotière: 170 751,08€
- Voiries Larros: 118 334,01€
- Dragage Gujan dont achat matériel pour tous les autres ports: 400 852,31€
- 70 opérations en entretien maintenance (sur 250 référencées) pour un total de 210 000 € dont
  - réfections ponctuelles de quais,
  - entretien ouvrages et réseaux adduction d'eau de mer,
  - entretien espaces verts, élagage,
  - réparation et aménagements voiries,
  - signalisation,
  - mises en sécurité, réparation, déconstruction de cabanes...

▪ **A venir:**

- Réhabilitations de quais Meyran Ouest digue Est, 50ml + moyen levage mutualisé: 350k€
- Reprise musoir + amorce de Quai Meyran Est digue Ouest : 200k€

- Travaux de reprise des bassins du complexe de Meyran Ouest: 800k€ (jan à juin 2019)
- 120 ml Quais Larros Est et moyens de levage: 800k€
- Sécurisation et aménagement plaisance Ostréadulis (dossier cas par cas en cours);
- Construction/réparation de cabanes;
- Programme pour aménagement du ponton patrimoine,
- Programme pour réfection du quai Canal
- Aménagements Larros Est en lien avec aménagement ex Codimer Manily...

Monsieur CHAUVET précise que le SMPBA s'inscrit dans une démarche claire pour 2020 : étude du besoin et de la meilleure solution, puis inscription budgétaire.

#### **V. Le dragage :**

##### **- En 2018:**

- Travaux d'entretien du site de La Mole;
- Opérations ponctuelles entrées Bety et port ostréicole à Andernos;
- Programme et dossier environnemental La Teste centre;
- Programme dragage Port Ostréicole Andernos;
- Quelques opérations d'entretien des ouvrages à Lanton;

##### **- Actuellement:**

- Dragage du port de Gujan;
- Instruction dossier La Teste/Canelette/ Prés Salés (retard prévisible);
- Dossier environnemental Andernos
- Entretien site des Quinconces à Andernos;

##### **A venir 2019:**

- Suite et fin Port de Gujan (en phase avec le calendrier à ce jour)
- Travaux La Teste Centre;
- Dragage Port Ostréicole Andernos;
- Programme à prévoir Cassy à Lanton;

Le SIBA présente l'état d'avancement du chantier, phase début du chenal secondaire : 400 mètres réalisés.

#### **VI. Gestion Portuaire – Règlement de gestion :**

##### Bilan police portuaire 2018:

- 32 mises en demeure légales, avant poursuites;
- 8 Saisines du TA par le SMPBA:
  - 6 requêtes sur le fond (3 condamnations, 2 délibérés, 1 instruction (CGV à la signature);
  - 2 référés (1 rejeté (pas d'urgence), 1 injonction de faire).
- 3 Saisines contre le SMPBA
  - 2 sur le fond (1 fin instruction et 1 désistement).
  - 1 référé contre de SMPBA, rejeté.
- 1 appel au Conseil d'Etat, rejeté.

##### Evolutions:

- Calage établi entre CTAOT/CCM (date, dossiers) mais CTAOT hors culture marine possibles;
- Document unique SMPBA/DDTM d'information aux professionnels sur les procédures AOT et AECM;
- Projet de règlement de gestion fera l'objet d'une relecture fin novembre, avant d'être proposé au vote des élus au prochain Conseil Syndical du 8 janvier 2019.

##### Le règlement de gestion:

- Synthèse des réglementations existantes (CG3P, code des transports, code rural...);
- Plan d'eau:

- réaffirmation de la place plan d'eau comme personnelle, précaire, révocable, non cessible...
- rappels sur les usages en terme de liste d'attente (chronologie);
- priorité aux professionnels mais justificatifs selon les cas (exemple : entreprises nautiques);
- Terrestre:
  - identification des ayants droits;
  - durées communément attribuées;
  - transmissions réalisées en tenant compte de la cession éventuelle de l'entreprise concernée,
  - ...

=> Dernière relecture du conseil consultatif le 30 novembre 2018

## VII. Questions diverses :

- *Quelles sont les solutions les plus pertinentes pour le gîte de Larros ?*

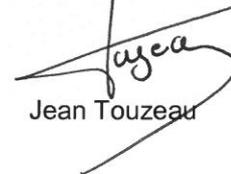
Réponse : ce dossier n'est pas de compétence SMPBA qui a toutefois attiré de manière informelle l'attention du maître d'ouvrage, des professionnels de l'ostréiculture et de la commune, sur le fait que la solution d'un parking en superstructure peu accessible, au dessus de la Maline pouvait peut être être améliorée au profit d'un aménagement collectif plus adapté associant tous les partenaires.

- *Qui est compétent en matière de balisage intermédiaire ?*

Réponse : Le balisage intra-bassin est mis en place par le SIBA. L'installation d'un balisage « identitaire » avec pignotes simples d'un côté a des chances de se développer. Les usagers du port du canal ont d'ailleurs officiellement transmis une demande en ce sens.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur TOUZEAU remercie l'ensemble des participants et lève la séance.

Le Président du Syndicat Mixte  
Des Ports du Bassin d'Arcachon



Jean Touzeau

